

PARTICIPEZ AU PREMIER

FORUM JEUNESSE

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

TROUVONS ENSEMBLE DES IDÉES POUR L'AVENIR

► **Thème : L'intégration des élèves
dans nos sociétés**

LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018,
CH. DU COUCHANT 1, 1260 NYON

! NOMBRE DE PLACES LIMITÉES ! DÉLAI D'INSCRIPTION : **31 JUILLET 2018**

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : SCMV.CH/FORUM

SOUPLESSE – ÉCOUTE – TOLÉRANCE
L'AFFAIRE DE TOUS



**CHAQUE PARTICIPANT AU FORUM DU 29 SEPTEMBRE
AURA L'OCCASION DE PARTICIPER À DEUX DES CINQ ATELIERS PROPOSÉS.**

LA FAMILLE

Si le jeune musicien n'est pas issu d'une famille de musiciens, une attention particulière doit être portée afin de réussir son intégration au sein d'une société de musique. Qu'en est-il des jeunes dont les parents sont déjà impliqués, ne méritent-ils pas autant d'égards ? Les parents ont un rôle déterminant dans l'encouragement du jeune à vivre une expérience intergénérationnelle. Parfois l'image ringarde véhiculée n'encourage pas le jeune et sa famille. Un horaire inadapté ou trop chargé sont des freins. **Le temps consacré mérite-il une reconnaissance en regard d'autres loisirs moins contraignants ?**

1
ATELIER

L'ENSEIGNANT

L'intégration des jeunes fait-elle clairement partie du cahier des charges de l'enseignant ? Le plan d'études doit-il laisser une place au travail des pièces musicales de la société ? Cependant le processus d'apprentissage ne doit pas en être altéré. La réussite de l'intégration conduit-elle à une reconnaissance de l'enseignant ? Parfois le directeur de la société est aussi l'enseignant. Cette situation est-elle idéale à tous points de vue ? En cas contraire ou d'éloignement géographique, une attention particulière doit être portée sur une saine alliance. **Dans la phase initiale d'intégration, l'élève a-t-il besoin du soutien de l'enseignant ?**

2
ATELIER

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école offre en priorité une contribution à la formation musicale des élèves. En collaboration avec la société, une partie de l'organisation de l'école est orientée pour l'intégration et pour sa promotion. **Comment pérenniser le lien et éviter les risques d'éloignement de la société ?** Les valeurs de l'école sont connues et accessibles, elles favorisent le lien entre société et école. Le choix des enseignants doit tenir compte de ces valeurs.

3
ATELIER



PRATIQUER DE LA MUSIQUE EST
UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE
MAIS C'EST, AUSSI, UN
SAUT DANS L'INCONNU



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Pour le jeune élève, exercer la musique avec des adultes est une expérience enrichissante, mais c'est aussi un saut dans l'inconnu avec des rythmes de travail nouveaux, du respect, des équilibres harmoniques jamais exercés et des moments difficiles à vivre lorsque qu'il a atteint ses limites. En même temps le jeune doit trouver sa place au sein de la société déjà organisée depuis longtemps avec ses règles et convenances d'adultes. Qui est concerné par l'intégration au sein de la société?

Comment rendre la société de musique attrayante pour un jeune ?

4
ATELIER

FAÏTIÈRES

Les faïtières doivent défendre auprès des autorités et de la FEM le modèle cohérent des écoles proches de la SCMV membres de l'AEM. Par ailleurs, on peut attendre des faïtières qu'elles amènent et portent des idées, des propositions et des ressources afin de protéger les intérêts d'une bonne intégration. Mais quelles sont ces faïtières? Quels sont leurs rôles? **Ces faïtières répondent-elles aux besoins de leurs membre ?**

5
ATELIER





DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- | | | | |
|-----------------|-------------------------|-----------------|----------|
| ▶ 10h30 – 11h00 | ACCUEIL | ▶ 14h30 – 14h45 | PAUSE |
| ▶ 11h00 – 12h00 | 1 ^{ER} ATELIER | ▶ 14h45 – 16h00 | SYNTHÈSE |
| ▶ 12h00 – 13h30 | REPAS | | |
| ▶ 13h30 – 14h30 | 2 ^E ATELIER | | |



INSCRIPTION

par voie postale
bulletin en annexe
en ligne sur
scmv.ch/forum



BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris au Forum Jeunesse, le samedi 29 septembre
2018 de 10h30 à 16h00 à Nyon

Nom

Prénom

Société ou école de musique, et rôle dans celle-ci (facultatif) :

Adresse

Mail

Téléphone

Je m'inscris aux ateliers suivants (cocher une case dans chaque colonne).

PRÉFÉRENCE 1

PRÉFÉRENCE 2

PRÉFÉRENCE 3

A1 Famille et élève

A1 Famille et élève

A1 Famille et élève

A2 Enseignant

A2 Enseignant

A2 Enseignant

A3 École de musique

A3 École de musique

A3 École de musique

A4 Société de musique

A4 Société de musique

A4 Société de musique

A5 Faïtières

A5 Faïtières

A5 Faïtières

BULLETIN À RENVOYER JUSQU'AU 31 JUILLET 2018 À :

Vincent Maurer, route de Lavigny 3, 1163 Etoy / vincent-maurer@bluewin.ch

Ou à remplir en ligne sous : scmv.ch/forum